



Compte rendu du CTL du 13 décembre 2021

Siégeaient pour la CGT: Julien Caumon / Clémence Mollar

Ordre du jour :

- ponts naturels 2022*
- organisation du SIE de Cahors dans le cadre de l'absorption du SIE de Figeac (point d'information)*
- organisation du SIP de Figeac dans le cadre de l'absorption du SIP de Gourdon (point d'information)*
- création de la Trésorerie hospitalière (point d'information)*
- questions diverses*

Avant les débats, les élus ont lu la déclaration liminaire ci-dessous:

Les mois se suivent et se ressemblent avec leur stop and go de règles sanitaires, d'obligations vaccinales et de déstructuration des services. Petit papa Fournel semble bien apporter en fin d'année de petites enveloppes aux agents, qui sont bien méritants de tenter de maintenir à flot leurs services au détriment de leur santé physique et mentale. Mais père fouettard n'est jamais bien loin avec sa manie de concentrer toujours plus les services, sous prétexte d'hyperspécialisation.

Lors de ce CTL, nous allons faire un point sur l'organisation du SIE départemental à Cahors et du SIP de Figeac, services bénéficiant une fois de plus du régime alourdissant, alors que ceux-ci frôlent déjà l'indigestion.

Les transferts, fermetures de trésoreries et regroupements divers n'ont pas permis les fameuses synergies et montées en compétence, termes fumeux du nouveau management.

Les services ne s'en sont pas sentis plus soulagés et n'y a plus guère que la direction pour vanter le fameux confort de gestion des personnels au sein de structures plus grandes.

Section du Lot du Syndicat National CGT Finances Publiques

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>

Courrier électronique: cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr

Malgré la meilleure volonté du monde, l'expérience subie de ces dernières années démontre bien que ces restructurations n'ont jamais permis une amélioration des conditions de travail, voire même, les ont aggravées avec un déport de l'accueil des contribuables, eux-mêmes en perdition face à la multiplication des démarches numériques et la disparition des guichets humanisés.

Les agents qui vivent de l'intérieur la mise en place des nouveaux transferts prévus au 1^{er} janvier 2022 constatent bien que rien n'est réellement au point hormis les déclarations de bonnes intentions. Ils attendent une fois de plus avec résignation les nouvelles difficultés à venir, en espérant un peu tout de même qu'un brillant cerveau ne lance pas une nouvelle idée fumeuse.

Et que dire de la mise en place de la nouvelle trésorerie hospitalière départementale si ce n'est la chronique d'un naufrage annoncé. Était-ce vraiment une priorité fondamentale de créer ce service au plus mauvais moment?

Nous souhaitons sincèrement bien du courage aux futurs agents de ce service à venir et qui est déjà en difficulté et en sous effectif. Les volontaires ne se bousculent pas au portillon et vous allez devoir une fois de plus solliciter à outrance l'Équipe de Renfort et attendre l'affectation des nouveaux entrants.

Vous semblez peut être le découvrir mais les agents expérimentés se sont pas tous prêts à tenter l'aventure sans garantie de stabilité administrative hormis de belles paroles.

En promettant le travail à distance aux agents de Figeac notamment, vous ne pouvez absolument pas garantir leur avenir.

Rien n'est gravé dans le marbre et les promesses de l'un n'engagent pas le suivant; et les agents de la DGFIP le savent bien.

Ponts naturels 2022

Les dates proposées et acceptées sont :

- 27 mai 2022
- 15 juillet 2022
- 31 octobre 2022

Organisation du SIE de Cahors (point d'information)

Ou plutôt: Désorganisation des SIE de Figeac et Cahors...

Ce « point d'information » a permis de faire un constat : l'organisation globale par anticipation n'est décidément pas le point fort de notre direction. Les divers pôles du SIE se sont plus ou moins réunis, ont plus ou moins communiqué, sont plus ou moins prêts... Sans qu'aucun compte rendu des réunions n'ait été publié ni diffusé aux agents concernés ! A chacun, s'il s'en enquiert, de prendre l'attache de ses collègues chargés d'autres missions pour savoir ce qui s'est dit.

De nombreuses interrogations subsistent quant à l'organisation globale du SIE départemental.

Face à l'inquiétude légitime des agents, la direction indique qu'elle va contacter le chef de service pour lui demander de faire le lien entre chaque pôle, et de communiquer sur leur articulation future.

Quant aux problèmes purement techniques engendrés par la fusion, eh bien... Nous avons déjà demandé à plusieurs reprises et avons donc redemandé la publication d'un vade-mecum *-précieux manuel d'aide pratique reprenant tous les points techniques dans ce contexte de fusion-*.

La direction nous répond qu'elle « fera remonter », mais nous ne nous faisons plus d'illusions : notre demande sera bien vite enterrée.

Comme toujours, nos têtes pensantes décident d'une fusion, et comptent sur l'implication et la compétence des agents pour gérer et solutionner les problèmes lorsqu'ils se présenteront.

Organisation du SIP de Figeac (point d'information)

A écouter la direction, Gourdon passe du statut de SIP au statut d'antenne pérenne, et cela ne va pour ainsi dire rien changer.

D'aucuns déploreraient du déni ou de l'indifférence, mais nous avons au contraire décidé de louer un tel souffle d'optimisme, ô combien salvateur dans ce contexte DGFIP troublé.

Sans vouloir noircir ce joli tableau, nous soulignons toutefois les points d'inquiétude quant à l'organisation et à la répartition des travaux d'assiette et

de recouvrement, quand 50km séparent les deux secteurs d'un futur « SIP réuni », et qu'une partie des effectifs des deux sites est encore en formation...

Saisissant l'opportunité de ce CTL pour interroger la direction sur l'adresse inscrite sur les 2042 papier, elle nous indique et nous le répète : ce sera l'adresse de Figeac. Seuls les courriers émis localement par Gourdon porteront leur adresse.

Logique, puisque Gourdon devient un secteur d'assiette du SIP de Figeac. Inquiétant, pour les différents services de Figeac qui gèrent à tour de rôle le courrier.

Le lendemain du CTL, interrogée par la hiérarchie, la direction est revenue sur ses dires : les entêtes des 2042 seront bien à l'adresse de Gourdon. Mais celles des avis, en revanche, seront à l'adresse de Figeac... Et le paramétrage TOPAD sera vérifié et si besoin corrigé à temps.

Confusion malvenue ou incompréhension ? Pas d'inquiétude : ce changement laissera tout comme avant.

S'agissant du SIP, du SIE, de la Cellule Foncière ou du SPFE, un même constat : plutôt que de régler le problème du sous-effectif, on regroupe les difficultés. Une belle leçon de solidarité, et l'assurance qu'un service serein ne saurait le rester.

Création de la Trésorerie Hospitalière (point d'information)

Nous avons demandé l'état réel des effectifs au 1e janvier 2022:

1 A+ chef de service: Laurent Notzon, 1 Adjoint, et 4 agents de la TP de Cahors... Sur 9 postes créés! Et aucun agent de la Trésorerie de Figeac ne souhaite suivre administrativement la mission.

Un nouveau service affichant donc déjà un sous-effectif, à 15 jours de son début d'activité.

Après avoir fait des pieds et des mains pour convaincre les agents de suivre la mission, la direction nous a finalement confirmé oralement et l'a répété plusieurs fois : tous les agents de Figeac resteront affectés administrativement à la Trésorerie de Figeac. En revanche, elle envisage fortement de solliciter l'un des agents pour qu'il fasse du renfort à distance depuis Figeac. La direction laissera le soin au chef de centre de désigner « le volontaire » ...d'office, qui n'aura d'autre choix que de s'exécuter.

Questions diverses

- Le problème de la sécurité des guichets d'accueil de Cahors et Figeac a été évoqué par les délégués.

Comme toujours, dans notre direction, le complexe du bon élève a des conséquences désastreuses.

Se hâtant de mettre en place l'accueil sur rendez-vous, notre direction a encore une fois brillé par sa capacité à imposer un changement sans se soucier des conditions dans lesquelles les services et les agents devraient le vivre, sans étude des locaux, sans adaptation des guichets, etc...

Les incidents, liés à des locaux inadaptés à la réception sur rendez-vous sur des plages de fermeture des locaux au public, ou à l'agacement des usagers face à des services de plus en plus étanches et de moins en moins en capacité humaine de répondre aux sollicitations, sont, et nous le déplorons, de plus en plus nombreux. A Cahors comme à Figeac, des voix s'élèvent pour témoigner du sentiment d'insécurité, des difficultés rencontrées par les agents, et des agressions qu'ils subissent.

Pour Cahors, la direction propose de transférer les crédits, jusqu'ici consacrés à l'embauche d'un auxiliaire au courrier, à l'embauche d'un « voltigeur » censé accompagner et gérer le « filtrage » des usagers présents devant les grilles pour ne « sélectionner » que celui ayant rendez-vous.

Pour Figeac, la direction indique qu'elle n'avait pas connaissance de l'absence de bouton d'alarme aux guichets SIP et dans les box de réception. Elle indique en revanche que le problème d'acoustique et d'insécurité du bâtiment est bien pris en compte, et qu'un réaménagement global serait à envisager.

Nous vous laissons apprécier le degré de satisfaction que vous procurent ces réponses, et...prendre votre mal en patience !

- budget participatif et création du fond d'amélioration du cadre de vie au travail des agents

Après avoir éprouvé des pires difficultés à trouver des volontaires pour le comité de suivi de ce fameux budget participatif, la direction a finalement décidé de le mettre en sommeil (les agents concernés ont d'ailleurs eu droit à une belle conférence téléphonique pour leur expliquer cela!)

Priorité au nouveau fond , créé suite à la signature du protocole d'accord national le 22 octobre 2021. Son utilisation doit faire l'objet d'une consultation

des agents et d'un accord majoritaire avec les organisations syndicales représentatives.

Au niveau du Lot, il s'agirait d'une enveloppe de 27302€.

Cependant, chose extraordinaire, la Direction est dans l'incapacité de nous confirmer le montant alors que la Direction Générale était sensée l'avoir notifié mi-novembre.

Encore une fois l'illustration du naufrage de la communication hiérarchique!

Le calendrier est très serré car la consultation aura certainement lieu en janvier/début février 2022 et suivant la réunion d'un CTL extraordinaire mi-mars 2022.

Dans la limite du protocole sanitaire alors en vigueur, les organisations syndicales viendront à la rencontre des agents (HMI ou visite de services) début 2022 pour échanger et constituer une base revendicative sur l'utilisation de ce fond.